des Princes & C. Novemb. 1772. 363 Roi a renvoyé un Corps de 4000 Finlandois que le Général Sprengport avoit envoyé au befoin pour fon secours, Sa Majesté n'en a retenu que quelques Dragons. Elle a établi le Prince Charles son Frere, Gouverneur-Général des Provinces de Scanie, Aalland, Bleking, Bahus & Smaland, & ce Prince a d'abord donné un ordre par lequel il défend de laisser fortir perfonne de ces Provinces sans un Passeport signé de sa main, ni à aucun étranger de s'y établir sans sa permission.

Venons à présent aux Etats du Royaume : ils ont été journellement assemblés en plein depuis le 4 jusqu'au 7. Septembre, & se sont particulièrement occupés; entr'autres objets, des propolitions que le Roi leur a faites, & que nous avons rapportées en quatre articles le mois passé. Comme ils furent extraordinairement assemblés le 7. pour remettre au Roi le résultat de leurs délibérations fur ces propositions, Sa Majesté se rendit à cette assemblée, accompagnée du Prince Fréderic - Adolphe son Frere, & suivie de tous les nouveaux Sénateurs qu'elle avoit ctéés. S'étant ensuite assise sur le Tiône & ayant fait faite silence, Mr. de Leyonhufvud, Maréchal de la Diette, lui addressa le Discours suivant.

TRE'S-PUISSANT & TRE'S-GRACIEUX MONARQUE. Animés de la plus parfaire & de la plus profonde vénération & des joyeux mouvemens de la recomo noissance, vos fidéles Etats ont, par ordre de Votre Majesté, encore le bonheur de se voir assembles devant le Trôtre, pour faire à Votre Maj, par leurs Orateurs leur respectueuse réponse aux propositione que Votre Maj, a daigné soumettre à leurs délibérations. Pour ce qui est de la première savoir, de régler le Subside général distiné à subvenir aux fraix